

CHARBONNAGE À CŒUR OUVERT

COURONNEMENT DU TRAVAIL DE L'AMCW PAR LA MÉDAILLE DU MÉRITE WALLON



Annie Monard

André Bohen

Loris Piccolo

Sophie Wasik

Marie-Hélène Monard

LES ORPHELINS DE L'AMICALE EN BELGIQUE

JOURNAL DE L'AMICALE DES MINEURS
DES CHARBONNAGES DE WALLONIE ASBL



2^e TRIMESTRE 2026
AVRIL-MAI-JUIN

N°120



Présidents d'honneur:

ALIBONI Vincenzo †
TINTINAGLIA Luigi †
ALIBONI Sergio †

Vice-présidents d'honneur:

DEL PERO Jean †
DEMEUSE Jean †

COMITÉ

Présidente:

DE ROECK Marie Louise
rue de Heigne 43
6000 Charleroi
071332500

Vice-présidents:

LA VALLE Gaetano
MARIANI Romano
OPILIER Marcel

Secrétaire:

CAMILLERI Filomena
rue Auguste Frison 27
6040 Jumet
0476408591

Secrétaire-adjoint:

MARIANI Romano
Drève des Alliés 69 1/4
6530 Thuin
0479632740

Trésorier:

MENTINO Vincenzo
rue Rocher Lombot 89
6030 Marchienne-au-Pont
0477229451

Trésorier-adjoint:

MARIANI Romano
Drève des Alliés 69 1/4
6530 Thuin
0479632740

Graphiste:

SELIM Mustafa
rue Joseph Vandrick 182
6180 Courcelles

Festivités-Voyages Boutique:

MENTINO Vincenzo
CAMILLERI Filomena
GALVAN Rosina
GNESUTTA Lidia

Festivités-Contacts-Support Intendance:

MENTINO Vincenzo

Contact écoles:

DE ROECK Marie Louise

Groupe Amitiés:

OPILIER Marcel
rue Devant-les-Bois 31
5640 Mettet
071728701

Intendance:

LA VALLE Gaetano
AMERUSO Rosetta
rue du Nord 15
6030 Marchienne-au-Pont
071515245

MENTINO Vincenzo

ORPHELINS DU BOIS DU CAZIER

WASIK Sophie
0494808004

BERNARD Daniel †

PICCOLO Loris
0472640353

MONARD Marie-Hélène
0473571431

LACHLAN Marcel

DEL GUASTA Umberto

MONARD Annie

PICCIN Ilvana

BOHEN André

CICORA Michele

MEMBRES EFFECTIFS

ALIBONI Coraly
AMERUSO Rosetta
ANDRE Paulette
BIRLENBACH Jean-Marie
CAMILLERI Filomena
COPPENS Gerda
COWEZ Henri
DELAET Jean-Louis

DE ROECK Marie Louise
FORTI Alain
GALVAN Rosina
GNESUTTA Lidia
HANSEN Yolande
LA VALLE Gaetano
LEPORI Annie
LOOTENS Paul
MARANGONI Antonio
MARIANI Romano
MASILLON Georges
MENTINO Vincenzo
OPILIER Marcel
SELIM Mustafa
van der VRECKEN Julie

MEMBRES D'HONNEUR

COLTRO Silvano †
GERLACHE Claude †
ROMANZETTI Maro †
ROTA Lino

NOS CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

Jumet:

STICHELBAUT Jacques
rue du Gouverneur 13
6040 Jumet
071344107

Centre:

LEPORI Annie
rue Neuve 130
7170 La Hestre
064213464

Borinage:

SESTU Antonio
Av. du Champ de Bataille 400
7012 Flénu
065976076

Liège:

MASILLON Georges

Flandre:

DE ROECK Marie Louise
HANSEN Yolande

Maquettes:

BIRLENBACH Jean-Marie
rue W. Churchill 221
6180 Courcelles
071452857

SOMMAIRE

En couverture :..... les orphelins de l'AMCW en Belgique	
Sommaire	3
Éditorial / Agenda	4
Amitié à cœur ouvert.....	5-11
Publicités	12-13
Sergio Aliboni, « passa parola ».....	14-15
Expo à Philippeville ; Leo Kohlbacher, ancien sauveteur	16
La catastrophe du 8 août, le 70 ^e anniversaire	17-19
Le vidéaste Giuseppe Giorgianni en tournage ; témoignages	20-23
Roux : cimetière et Marche 1886 (photos)	24

AMICALE DES MINEURS DES CHARBONNAGES DE WALLONIE ASBL

Siège social:
site du Bois du Cazier
rue du Cazier 80
B 6001 Marcinelle
E-mail:
amcw.marcinelle@gmail.com

BULLETIN DE L'AMICALE

Périodique trimestriel

Éditeur responsable:

CAMILLERI Filomena
Rue Auguste Frison 27
6040 Jumet

Comité de rédaction:

ALIBONI Sergio
ALIBONI Coraly
CAMILLERI Filomena
COPPENS Gerda
DE ROECK Marie Louise
HANSEN Yolande
MARIANI Romano
MASILLON Georges
MENTINO Vincenzo
SELIM Mustafa
SESTU Antonio
van der VRECKEN Julie

Graphiste et mise en page:

SELIM Mustafa

Photographes permanents:

MARIANI Romano
SESTU Antonio
MENTINO Vincent

Cotisation annuelle:

15€

Cotisation «même toit»:

7,50€ 2^e cotisation
à la même adresse,
envoi d'un seul périodique

Cotisation école: 10€

Reste de l'Europe: 25€

À verser à AMCW
BE18 3600 4535 3465
BIC: BBRUBEBB

AGENDA 3^E TRIMESTRE 2026

Nos vendredis récréatifs
17/07 – 21/08 – 18/09

-Dimanche 19 juillet
Tour de la Madeleine à Jumet

-Mardi 21 juillet à 10h30
Fête Nationale à Sivry-Rance

-Vendredi 7 août à 16h30
Célébration eucharistique
sur le carreau du Bois du
Cazier

-Samedi 8 août à 8h05
Commémoration de la
tragédie du Bois du Cazier

-Samedi 9 mai :
Commémoration au
cimetière de Trazegnies
(date et heure à confirmer)

**-Samedi 8 août
12h30/13h**
Repas convivial de l'Amicale.
Voir invitation feuille séparée
annexée à ce périodique

-Dimanche 9 août
Commémoration
de Momignies
(date et heure à confirmer)

-Samedi 19 septembre
Commémoration de Genk
(heure à confirmer)

**-Dimanche
20 septembre**
Journée internationale des
Mineurs à Kayl.
Voir invitation feuille séparée
annexée à ce périodique

ÉDITO

Notre Amicale AMCW est née de la souffrance des familles des victimes et de la solidarité des Mineurs avec Sergio Aliboni, Gaetano La Valle, Rosetta Ameruso et tant d'autres. Solidarité et combat social pour la reconnaissance des hommes comme victimes et la protection des familles. Souffrance causée par un grand nombre d'accidents dans les mines belges durant la période de la bataille du charbon lancée par le Gouvernement belge dans cette période d'après-guerre pendant laquelle le charbon fut encore une matière première dans de grands secteurs industriels comme la sidérurgie, le verre et la chimie.

Le Gouvernement belge a conclu un accord bilatéral avec l'Italie pour accueillir des futurs mineurs dans ses mines. Mais une longue série d'accidents mortels a secoué le pays dans les années 1950. Les responsabilités sont lourdes car la douleur humaine est immense et de longue durée, des familles entières sont frappées.

Les responsabilités sont partagées entre l'État belge avec la bataille du charbon déclarée par Achille Van Acker, « Achille Charbon », le patronat des charbonnages qui organise les conditions du travail, l'Administration des mines qui doit surveiller la sécurité intérieure des charbonnages. Ce n'est pas sans raison que l'État italien a rompu l'accord bilatéral avec le gouvernement belge. C'était de l'indignation. Grâce à la solidarité, les familles touchées par la catastrophe minière ont reçu de l'aide du Fonds provincial d'aide aux familles des victimes d'accident mortel (Fonds Emile Cornez). Au Bois du Cazier, les familles des victimes ont trouvé un accueil chaleureux et les portes ouvertes après la restauration du site grâce à l'Europe qui a réagit positivement à la pétition pour maintenir le site comme lieu de mémoire aux Mineurs.

Des orphelins, descendants de victimes, témoignent pp. 20-23 ; ils montrent comment ils ont surmonté ce drame avec sagesse, courage, clairvoyance ; un récit exemplaire.

Le Bois du Cazier offre une plaque au Mur de la mémoire du Cazier, pour les orphelins membres de l'Amicale des Mineurs des charbonnages de Wallonie ; il s'agit des familles Bernard, Bohen, Monard, Piccolo, Piccin et Wasik.

Marie Louise DE ROECK,
présidente de l'Amicale

· **COMMÉMORATION DE LA CATASTROPHE** · **DU CHARBONNAGE SAINT-HENRI À THIEU**

Ce lundi 2 mars 2026 étaient présentes les associations de Mineurs de Wallonie : l'ASGNHW, l'AMCW, JUMET-HEIGNE, le BOIS-DU-LUC, le FIEF DE LAMBRECHIES. Ont déposé des fleurs : Michel pour l'AMCW, Fernand pour l'ASGNHW, Patrick pour le Bois-du-Luc, Sophie et Jacqueline pour Jumet-Heigne, Dufranne, Stéphane Delguste et Jean Van Eesbeek pour le Devoir de Mémoire du Fief de Lambrechies.



Photo d'Antonio SESTU

· **SAUVEGARDE DE LA CANTINE** · **DES ITALIENS - SUITE**

Le jeudi 12 février, le bourgmestre de la Louvière, Jacques Gobert, a accueilli le consul général d'Italie, Pier Luigi Gentile. Cette rencontre a été l'occasion pour le Consul de découvrir la richesse du musée de la Cantine des Italiens pour les générations futures, qui retrace l'histoire de l'immigration non seulement italienne mais aussi turque, algérienne, marocaine. Le samedi 28 février, le Comité de sauvegarde a accueilli à nouveau le Consul général d'Italie accompagné du sénateur italien Andrea Crisante et de Jean-Claude Van Cauwenberghe, président du Bois du Cazier. Tous ont affirmé espérer pouvoir intervenir positivement grâce à leurs contacts pour la sauvegarde de ce lieu emblématique porteur de mémoire.



Photo de Vincenzo MENTINO

· **À DIEU...**



M. Daniel COLLIN
 époux de l'orpheline
 Marie-Hélène Monard
 décédé le 09/02/26
 à l'âge de 77 ans



Mme Bianca MOCELLIN
 veuve Silvano Riccardi
 décédée le 18/02/26
 à l'âge de 88 ans



Mme Angala TESONE
 Membre de l'Amicale
 La maman de Filomena
 décédée le 04/03/2026
 à l'âge de 88 ans



M. André WALLEMACQ
 Membre de l'Amicale
 Compagnon d'Odila
 décédé le 19/03/2026
 à l'âge de 79 ans



M. Stef BOGAERTS
 Député provincial écolo
 de Begijnendijk
 décédé le 05/04/2026
 à l'âge de 64 ans

L'Amicale présente aux familles et à leurs proches ses plus sincères condoléances

amitié
à cœur
ouvert

ANIVERSAIRES À L'HONNEUR DE 85 ANS ET PLUS CE 2^E TRIMESTRE 2026

• 97 ans

M. Lino ROTA

• 94 ans

M. Bruno RONCONI

• 93 ans

Mme Maria FIORESE-MARANGONI

• 90 ans

Mme Cléonice LATTANZIO-CAPIERRI

• 87 ans

Mme Anna-Maria COLAVITA-MORANDI

• 86 ans

M. Rodolphe MATON

• 85 ans

Mme AMERUSO Rosetta

Mme ALIBONI Iride

M. STEVENS Willy

Il est possible que nous ayons commis des oublis, veuillez nous en excuser, hélas nous n'avons pas toutes les dates de naissance. En tout cas, toutes nos félicitations et tous nos souhaits de longue vie à nos Membres. Prenez bien soin de vous.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE DE NOTRE AMICALE ?

Rien de plus simple, il vous suffit de verser votre cotisation, voir les modalités au bas de l'encadré de droite en page 3. Mentionner sur le virement votre adresse et votre n° de tél ou gsm, nous vous contacterons pour remplir le formulaire d'adhésion.

HOMMAGE À ONORIO SIGURA

Nous avons été contactés par Luciano, fils d'Onorio Sigura, ancien Mineur décédé le 04 mars 1969 et enterré dans la région. Les enfants ont décidé de le faire exhumer afin de le rapatrier en Italie, où est enterrée son épouse. Son fils aurait souhaité la présence de l'Amicale pour une cérémonie en son honneur avant son départ. Filomena et Mustafa ont assisté à cette cérémonie. Ci-après un extrait de l'article de Filomena :

« L'Amicale a eu l'immense honneur en ce jour du 11 avril 2026 de se réunir avec respect et émotion pour rendre hommage à un homme dont la vie incarne le courage, le sacrifice et la dignité. Né le 04/09/1915 à Attimis dans le Frioul, il fait partie de

ces hommes qui ont eu le courage de tout quitter avec l'espoir d'un avenir meilleur en Belgique. Il devient mineur de fond et chaque jour il descend dans les entrailles de la terre.

En 1951, il se marie et devient père de quatre enfants. Avec eux, il construit bien plus qu'un foyer, il bâtit un héritage de valeurs, de courage, de travail et d'amour. C'est un homme silencieux, dont les mains racontent l'histoire, dont la fatigue cache une immense force, et dont le cœur bat pour les siens.

En lui rendant cet hommage, nous honorons aussi tous ceux qui comme lui, ont travaillé dans l'ombre pour construire la lumière des générations futures. »



À DIEU – DÉCÈS DE MARCO RECCHIA

Membre de l'Amicale.

Décédé le 24/05/2026 à l'âge de 98 ans

Aujourd'hui c'est bien plus qu'un homme que notre région perd, c'est la mémoire ouvrière de La Louvière qui s'éteint doucement.

Marco restera aussi le visage du « Mineur » de la fresque de Strépy-Bracquegnies.

Nos pensées les plus sincères vont à sa famille et ses proches.

Merci Marco – Repose en paix



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION 1886 LE 12/03/2026

La Maison de la Laïcité de Charleroi a proposé, avec le concours du CEPAG, PAC, FPS, IDEES asbl, Latitude Jeunes et le soutien du Réseau wallon contre la pauvreté, CAL Liège, FGTB et Solidaris, une exposition du 16 mars au 3 avril axée sur deux thèmes : « Quand le peuple se révolte » qui fait revivre la révolte ouvrière de 1886 en Wallonie à l'initiative du Collectif 1886, et « Le droit de vivre » qui retrace l'évolution de la sécurité sociale en Belgique. Lors du vernissage ont pris la parole Raphaël De Bruyker, directeur de la Maison de la Laïcité, Sophie Loisse de la CSC et Riet Vandeputte de la FGTB. Un très beau succès, plus de 1000 visiteurs dont +/- 50% d'étudiants et 50% d'adultes.



INTERVIEW PAR LES AUTEURS D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

Ce 20 mars, lors de notre après-midi récréatif, les auteurs d'un projet de pièce de théâtre ont interviewé des Membres de notre Amicale. Leur projet portait sur le spectacle « Les mains noires » qui sera à l'affiche au Bois du Cazier le samedi 27 juin à 19h30 et le dimanche 28 juin à 18h. Un incendie, des centaines de familles brisées, le 8 août 1956 tout bascule à Marcinelle. À travers les voix de vingt acteurs, « Les mains noires » vous plonge dans l'avant et l'après de cette tragédie.



· INAUGURATION DE LA PLAQUE DE LA RÉGION TOSCANE

Ce mardi 25 avril 2026, une délégation guidée par Massimiliano Ghimenti, conseiller régional de Toscane, la Dre Irene Galetti, présidente de la Commission européenne pour la Région Toscane et notre membre et orphelin Umberto Del Guasta, est venue à Marcinelle. Une présence énorme de personnalité et notamment celle de Pier Luigi Gentile, consul général d'Italie, Mario Castelli, président du COMITES, Colette Ista directrice du Bois du Cazier. Cette dernière a été la première à prendre la parole pour inaugurer la plaque commémorative de la Région Toscane sur le Mur du Souvenir. La plaque avait été installée le 27 mai 2020 mais, à cause du Covid, n'avait pas pu être inaugurée comme prévu.



Photos Romano MARIANI

· 50^E ANNIVERSAIRE DE LA FERMETURE DES CHARBONNAGES · D'HENSIES-POMMEROEUL LE 28/03/2026

Il a eu lieu en présence du bourgmestre Éric Thiébaut, du Collège communal, des Bourgmestre de Quiévrain et de Bernissart, du Cercle royal borain de Bruxelles, de l'Amicale du souvenir des Gueules noires et Hiercheuses de Wallonie, de l'Amicale algérienne de Mons-Borinage et de l'Amicale du Devoir de mémoire Fief de Lambrechies. Après le dépôt de fleurs au monument sur la place communale, on s'est rendu en cortège dans la salle de gymnastique de l'école d'Hensies centre qui, pour l'occasion, est devenue l'écrin d'une grande exposition, mise en place par l'échevin de la culture et du patrimoine, Michel Demoustier, retraçant l'histoire des charbonnages.

Après le vibrant discours du Bourgmestre, le public, venu en grand nombre, a assisté à la montée symbolique d'une lampe de Mineur ; lors de cette ascension, la Chorale multiculturelle des femmes italiennes de Thulin a interprété « Les Corons » reprise en chœur par des anciens Mineurs, leurs familles et amis.



Photos Antonio SESTU

VISITE AU BOIS DU CAZIER D'UNE DÉLÉGATION DE BERGAMO « FILEO UNIGE » DU 16/04/2026

Notre ami Giancarlo nous a amené ce jeudi 16 avril dix personnes de Bergamo et un ami de Bruxelles. Nous avons pu apprécier les témoignages de plusieurs d'entre eux et les échanges de vécu avec Gaetano, Loris et Filomena. Nous avons également la présence du jeune Mario Fattorini, dessinateur, qui participe à l'élaboration de la BD de Lino Rota. Un grand merci à Giancarlo et aussi à Rosetta, Lidia et Rosina pour leur dévouement.



COMMÉMORATION DE L'AGRAPPE DU 18/04/2026

Ce samedi 18 avril, l'AMCW, l'ASGNHW, l'Association du Centre, les Alpains ainsi que le Devoir de mémoire du Fief de Lambrechies étaient présents à la commémoration de l'Agrappe. Un nombre important de riverains accompagnaient les Échevins communaux. Ont pris la parole Angela Muratore, échevine de la Mémoire, et Antonio Sestu pour le Fief. Lors du verre de l'amitié, Mme Angela Muratore a mis à l'honneur notre ami Antonio pour son implication dans cette commémoration et son travail de mémoire.



COMMÉMORATION DU FIEF DE LAMBRECHIES LE 16 MAI 2026

Extrait du discours d'Antonio SESTU :

Aujourd'hui cela fait 92 ans que le double coup de grisou des 15 et 17 mai 1934 a plongé dans la détresse les familles des courageux Mineurs du Fief de Lambrechies. Je remercie la direction du magasin TOM & CO pour leur soutien logistique. Mes remerciements vont aussi à M. le député Jean-Pierre Lepine, M. le bourgmestre Damien Jenart, les Échevins et Conseillers communaux, le Cercle royal des Borains de Bruxelles, Le Bois du Cazier, L'Amicale des Mineurs des charbonnages de Wallonie, l'Association des Mineurs du Centre et du Bois-du-Luc, l'Amicale du souvenir des Gueules noires et Hiercheuses de Wallonie, la section Alpains de Belgique et Mons-Borinage. Mes remerciements également à la Commune de Quaregnon et au Service des travaux pour leur aide apportée à cette commémoration.

Suite de la cérémonie :

- Discours du Bourgmestre ;
- Récit des noms des victimes et tintement de la cloche - Minute de silence ;
- Dépôt des fleurs par les parents des victimes, les Autorités et les Associations ;
- Intervention de Patrick Viaene, un des pionniers de l'archéologie industrielle en Flandre, historien, auteur et défenseur de la reconversion du patrimoine industriel ;
- Intervention de Marie Louise De Roeck, présidente de l'AMCW ;
- Lecture du poème « Lambrechies » par Didier Verkens ;
- Hymnes européen, italien et belge, suivis du verre de l'amitié.



Photos Antonio SESTU

COMMÉMORATION DE TRAZEGNIES LE 11 MAI 2026



Cérémonie au cimetière de Trazegnies en hommage aux Mineurs à l'occasion du 76e anniversaire de la tragédie survenue le 11 mai 1950. L'Amicale des Mineurs des charbonnages de Wallonie était présente pour honorer la mémoire de ces hommes courageux qui ont donné leur vie dans l'exercice de leur métier ô combien dangereux.



Avenue Jean Mermoz, 29
6041 GOSSELIES
GSM : 0497 70 39 81
E-mail : Sab.houx@gmail.com



**LE BOUDOIR
DES SORCIÈRES**

Rue du Congo, 56
6010 COUILLET
GSM : 0488 76 29 45
E-mail : Leboudoirdessorcières@gmail.com

Du Patrimoine à l'assiette... une ascension pleine de saveurs

Emoción Restaurant vous accueille pour une parenthèse méditerranéenne unique et authentique en plein cœur du site historique du Bois du Cazier.

Sortie en famille ou entre amis, événements d'entreprise ou simplement une grande tablée entre proches, on s'adapte à vous pour que tout le monde se régale !

« Parce que les meilleurs souvenirs sont ceux partagés autour d'un bon repas. »



EMOCIÓN
Restaurant



GOSELIES - CITY NORD

Rue du Chêne Saint-Jean 13 - 6041 Gosselies
071/34.31.60
emocion@hotmail.be

MARCINELLE - LE BOIS DU CAZIER

Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle
071/51.71.37
emocionrestaurant@gmail.com

www.emocionrestaurant.be

L'ANTIPASTERIA

TOUT POUR L'APÉRO
À L'ITALIENNE

☎ 0479 41 39 24

RUE DOCTEUR DUFOUR 15,
6120 HAM-SUR-HEURE NALINNES



TJM

Construction
Gros-œuvre & Rénovation

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES PARTONS

RUE DE FORCHIES 180

6182 SOUVRET

TJM.CONSTRUCTION@HOTMAIL.FR

0496-89 38 48

0496- 65 66 66

SAMEDI DE 09H30 À 12H30

G INVEST

The world or nothing

RÉALISATION DE PROJET | RÉNOVATION | CONSTRUCTION

☎ + 32 479 25 82 33

✉ ciminoinvest@gmail.com

www.cginvest.be

CG invest

**LIVRAISON
GRATUITE**

**RUE ARTHUR DECOUX, 167
BE-6020 DAMPREMY**



+32 71 50 69 69
 NEWLAND MEUBLES
 WWW.NEWLANDMEUBLES.COM
 CONTACT@NEWLANDMEUBLES.COM

*Votre spécialiste en
mobiliers à Charleroi*



SERGIO ALIBONI, « PASSA PAROLA »



voudrions tenter d'évoquer en quelques lignes certaines des actions qui marquèrent le parcours de notre père au sein des associations d'anciens Mineurs dont il fut membre-fondateur ou président, depuis les idées, voire les rêves, griffonnés sur un bout de papier, jusqu'à, pour certaines d'entre-elles, leur concrétisation. Non pas qu'il s'agisse d'une fin en soi, mais bien parce que ce sont-là des étapes jalonnant son approche prospective du patrimoine, lui qui avait fait le vœu, à son très modeste niveau, de « préparer le terrain pour les générations futures ».

Et dans ce cadre, le site du Bois du Cazier constituait dans son chef le lieu même de toutes les cristallisations. Ainsi, alors qu'il travaillait encore et durant la décennie qui suivit sa prise de pension à l'âge de 75 ans, il eut tout d'abord à cœur, lui qui avait parcouru le monde, de tisser, autour de la mine et des Mineurs, autour du Bois du Cazier, des relations nationales et internationales solides. Celles-ci, vigoureusement entretenues par l'Amicale, perdurent aujourd'hui et constituent, à côté du réseau institutionnel, un réseau parallèle, précieux garant à dimension humaine d'une Mémoire entretenue.

Il y eut également dans son esprit une réelle volonté de

Comme nous l'écrivions il y a peu pour le périodique d'informations du Bois du Cazier, notre père a toujours été très impliqué dans la sauvegarde et la préservation du patrimoine minier. En cela, il portait une attention toute particulière à la reconnaissance du labeur des Mineurs, nom commun qu'il souhaitait pourtant voir écrit avec un « M » majuscule. Voilà quelques mois, l'institution - désormais reconnue Patrimoine mondial par l'UNESCO - pour la préservation de laquelle, aux côtés d'autres, il s'investit beaucoup dès les années 1980, lui faisait l'honneur de choisir

son visage de jeune Mineur comme emblème.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que cela provoqua en nous, ses enfants et petits-enfants, de voir ses traits adolescents, si familiers, labellisés pour un temps « conscience d'une mémoire ».

Par contre, à l'heure où se préparent les commémorations du 70^e anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier et du 80^e anniversaire des accords « Homme-Charbon », et que toute commémoration est l'occasion de regarder en arrière tout autant que de se projeter vers l'avenir, nous

traduction - par l'organisation d'événements, d'activités, par la participation de l'Amicale à de multiples manifestations, par des interventions protocolaires ou encore des propositions touchant à l'aménagement même du Site – d'un légitime et profond respect pour les victimes du 8 août, pour leurs familles et pour les Mineurs en général.

Ainsi, évoquons par exemple le souvenir d'une polémique autour de ses compagnons Mineurs « traités comme des figurants ou des marionnettes » et « utilisés comme portegerbes » à l'occasion de célébrations de la tragédie. Fait qui le rendait furieux, contre lequel il s'insurgea, point de bascule qui permit de rendre aux Mineurs une juste place d'honneur.

Toujours à l'occasion des célébrations du 8 août, nous songerons aussi à l'installation de la stèle en marbre de Carrare portant le nom des 262 victimes à l'entrée du site où, désormais, un dépôt de fleurs est organisé, ou encore, à l'indispensable énumération, à 8h10 précises, du nom de chacune des victimes de la catastrophe au son de la cloche Maria Mater Orphanorum ; l'un des moments les plus émouvants de ces journées du souvenir. Nous retiendrons bien-entendu également l'organisation du « repas convivial » sur le site du Bois du Cazier-même, évitant à celui-ci d'être déserté dès après les commémorations officielles de la matinée. Depuis sa modeste première

version en 2005, porté par les extraordinaires bénévoles de l'Amicale, il rassemble aujourd'hui des centaines de convives qui célèbrent les disparus dans une joie respectueuse, simple et intergénérationnelle.

Dans le même esprit, il initia l'organisation de la Marche aux flambeaux en l'honneur de sainte Barbe à laquelle il associa très vite saint Éloi invitant, aux côtés des Mineurs, les amis métallurgistes, verriers et pompiers qui depuis, ensemble, auréolés d'une lumière vacillante, empruntent l'Allée des Sauveteurs - une autre de ses idées honorant les valeureux sauveteurs de la catastrophe de 1956 - pour rejoindre le carreau et le Mémorial.

En août 2016, à l'occasion du 60^e anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier, il vit grand et l'Amicale mit sur pied une Journée internationale du Mineur qui rassembla près de 700 personnes venues de Belgique et de l'étranger. Les associations d'anciens Mineurs invitées, accompagnées de nombreux jeunes, traversèrent ainsi Charleroi dans un incroyable cortège portant au cou le foulard rouge et blanc du Mineur, qu'elles arborèrent encore au mois de septembre suivant à l'occasion des célébrations du 350^e anniversaire de la ville et devenu pour l'occasion le symbole de leur solidarité avec les ouvriers de Caterpillar alors mis à mal.

Voilà donc quelques-unes parmi les très nombreuses actions

notamment pédagogiques que notre père estima porteuses de sens et d'émotion fédératrice, symboliques, mais avant tout utiles à son objectif : faire passer le message.

« Passa parola ! »

Lorsqu'en 2016, encore, il reçut du Gouvernement wallon, au nom de l'Amicale dont il était le président depuis plus de 10 ans, le Mérite wallon, il vit en cette reconnaissance, pour ses compagnons de route et lui, non pas un aboutissement mais bien le signe que toute l'énergie mise au service de la transmission n'était pas vaine.

Quand, grâce aux bénévoles de l'Amicale, les actions imaginées prenaient corps, elles qui lui offraient l'occasion - bien plus que d'échanger pour les sensibiliser à sa cause avec de hauts dignitaires ou des représentants officiels - de rencontrer des jeunes d'ici ou d'ailleurs, notre père ne boudait pas son plaisir. Souvent avec émotion et toujours avec grande conviction, il leur parlait de la mine et des Mineurs et choisissait de leur raconter cette belle et tragique histoire de résilience sciemment posté à proximité de la grille du Bois du Cazier, célèbre dans le monde entier. Là, à sa manière, avec le cœur et le sourire, vêtu des insignes de sa caste, il leur disait les valeurs respectueuses de l'humain, celles, universelles, de solidarité et de fraternité, qu'il avait découvertes si jeune au fond, dans l'espoir sincère qu'elles subsistent et les guident dans l'élaboration d'un monde meilleur.

Coralie ALIBONI

TEMOIGNAGE DE MOHAMED AZAROU

Au Centre culturel de Philippeville, le jeudi 2 avril 2026, en présence du Bourgmestre, nous avons entendu le témoignage émouvant de Mohamed à propos du travail souterrain effectué au Roton pendant 20 ans, de 1964 à 1984. Cette intervention s'est tenue à l'occasion d'une exposition de photos de Paul Catoir, un photographe de Charleroi.



LA VISITE DE LEO KOHLBACHER, ANCIEN SAUVETEUR, AU CAZIER

Leo Kohlbacher est venu témoigner au Bois du Cazier le vendredi 15 mai 2026, accompagné de son épouse et de ses deux frères. Il était sauveteur au Bois du Cazier entre le 15 et le 30 août 1956. À cette période, il était mineur à Eisden, en Flandre, et était formé comme sauveteur. Son témoignage précis et sobre a touché les membres de l'AMCW présents, ainsi que la Directrice et l'Historienne du Cazier. À 93 ans, il a une forme excellente, la mémoire prête à parler. Bientôt il repartira à Los Angeles, où il vit désormais après y avoir fait carrière dans l'industrie de l'aviation.



LA CATASTROPHE DU 8 AOÛT 1956, LE 70^E ANNIVERSAIRE

« ***Ce qui comptait dans la mine, c'était le charbon, pas les personnes***¹ » Vincent Aliboni, mineur

Papa m'a dit : « s'il arrive quelque chose dans la mine, on meurt tous comme des rats, car il n'y a pas de sorties de secours » Loris Piccolo, orpheline

À l'occasion du 70^e anniversaire de la tragédie de Marcinelle et du 80^e anniversaire de l'accord bilatéral entre la Belgique et l'Italie, il est indispensable de rappeler une vérité évidente : la catastrophe au Bois du Cazier n'est pas un accident, mais le résultat direct d'un système où la vie ouvrière valait moins que le profit patronal. Aujourd'hui, il nous semble important de reprendre les faits essentiels et les responsabilités liées à cette catastrophe. Nous le faisons à la demande de nos membres, des familles et des syndicats car le souvenir de cette tragédie mobilise l'opinion publique.

« Le manque de respect qu'on avait pour ces mineurs..., c'étaient des bêtes de force. »

Il y a d'abord la **responsabilité du Gouvernement belge** qui conclut un accord bilatéral avec le Gouvernement italien en 1946. Cela se produit dans le cadre de la bataille du charbon, lancée par le ministre Achille Van Acker. Après la guerre, il fallait relancer l'activité économique des charbonnages à l'aide de travailleurs immigrés venus d'Italie, au départ. Après la catastrophe du 8 août 1956, l'Italie rompt le contrat avec la Belgique, déjà mis en pause en octobre 1953 suite aux nombreux accidents mortels, et jusqu'en 1970, d'autres pays signeront des accords. Il y avait 12 nationalités dans les victimes du 8 août.

Dans toute la Belgique charbonnière d'après-guerre, les catastrophes se succèdent, révélant un système où la sécurité est sacrifiée : 1950 : 39 morts à Trazegnies ; 1952 : 10 morts au Pèchon à Couillet ; 1953 : 17 morts au Marcasse à Wasmes ; 1953 : 26 morts au Many à Seraing ; 1956 : 262 morts au Cazier à Marcinelle ; 1959 : 13 morts à Zwartberg.

Ces accidents mortels arrivent dans le contexte de la bataille du charbon où l'Etat et le patronat imposent une augmentation importante du rythme de l'exploitation en sacrifiant la sécurité des travailleurs au profit de la production. Pourtant des subsides existaient pour moderniser, sécuriser, investir.

Le **rapport de la Commission d'enquête**² chargée de rechercher les causes de la catastrophe, indique déjà les failles³ : « (...) Il en résultait la présence d'environ 850 litres d'huile combustible dans une entrée d'air. La canalisation nécessaire ne comportait pas de protection spéciale. Les câbles électriques étaient placés dans le

¹ Textes en gras italique : citations extraites du film de l'Espace 8 août, Bois du Cazier

² Rapport de la commission d'enquête, édité par le Ministère économique en juin 1957, pp. 18-19

³ Idem p. 16

voisinage de celle-ci et pénétraient dans l'envoyage à la couronne de celui-ci sans aucune protection spéciale. »

Ce rapport est suivi, entre autres, par la **Note minoritaire des syndicats** qui nous informe que « Les deux puits ont un diamètre très réduit, respectivement de 3,16 m et 3,26 m. Ils ont été creusés il y a plusieurs décades pour assurer une production journalière de 100-200 tonnes. Ils produisent maintenant 580 tonnes nettes par jour, soit 750-800 tonnes brutes. (...) Nous entendons souligner que les câbles électriques n'étaient pas protégés, ni dans les puits, ni dans les couronnes des envoies. »

Nous entendons encore souligner ce qui suit d'une manière particulière :

1. Les articulations de la balance étaient commandées par huile, abandonné dans tous les autres puits utilisant cet appareil.
2. Le mauvais système d'extraction maintenu, cependant que des accidents techniques s'étaient déjà produits et avaient été portés à la connaissance de la direction.
3. Le système de signalisation et de communications téléphoniques manquant pour le moins d'homogénéité, puisque assuré par deux personnes, l'encageur et son aide.
4. Le manque de moyens de lutte contre les feux et incendies.
5. La commande retardée de la centrale de sauvetage.
6. L'insuffisance de nos centrales de sauvetage comme le prouve l'appel lancé aux centrales d'Essen et de Douai.

Pour revenir **sur la responsabilité du Gouvernement belge** vis-à-vis des Mineurs, les **experts judiciaires** au procès de 1959 parlent de la **responsabilité de l'Administration des mines** qui dépend du Ministère des affaires économiques.

La Police des mines impose la tenue de registres⁴. (...) Le registre proprement dit, pour la période du 28 juin 1926 au jour de la catastrophe, ne comporte qu'une signature de l'ingénieur du district, en date du 16 octobre 1954, et l'agenda, qui complète ce registre, ne porte, du 1^{er} janvier 1953 au 7 août 1956, aucun visa de l'ingénieur de district. On pourrait comprendre à la rigueur qu'il y ait eu carence de contrôle, en un temps limité, sur un ou deux points particuliers. Mais, on peut s'étonner que l'administration locale ne soit pas intervenue : - durant 19 ans et plus, relativement à la complexité du code de signalisation, aux omissions de signaux sur le tableau, à la position anormale du téléphone par rapport aux leviers de signaux à 975m, à l'absence de commandement unique à la recette de 975m ; - durant près de deux ans, relativement à la convention verbale instituée aux signaux manquant au tableau ; - et, que pendant plus de 25 ans, (...) elle ait ignoré l'usage d'huile dans la balance de 975m ; - durant 3 ans, relativement à la juxtaposition dans le puits de canalisation d'huile et de câbles électriques et à l'absence de dispositif d'extinction ; -

⁴ Le rapport des experts judiciaires, partie cinq, pp. 213-214

durant trois ans, relativement à l'insuffisance du nombre de relais aux disjoncteurs de surface.

L'Administration des mines est détentrice de pouvoirs considérables touchant à la sécurité minière et à la mise en valeur raisonnée des richesses souterraines. Elle est à la fois inspectrice et conseillère des charbonnages. Les interventions de ce corps d'élite font toujours sensation et il est naturel, que les exploitants s'abritent de son autorité. Inversement, tout laisser-aller de l'Administration est interprété comme une tolérance

La responsabilité du patronat charbonnier

Quand nous parlons des responsabilités, il faut tourner le regard vers le haut et vers le pouvoir de la SA du Charbonnage du Bois du Cazier et les notables qui la gèrent comme le prince de Mérode et le baron Verhaegen, les deux seuls actionnaires. Ce sont eux qui déterminent la gestion, la mesure des investissements, la modernisation, les réparations, le montant disponible. Quand on constate que les câbles électriques n'étaient pas sécurisés, il faut se tourner vers la SA du Charbonnage car ce sont eux qui ont bloqué les moyens. C'est une véritable injustice que cet aspect des choses n'a pas été établi. Aucun patron n'a été condamné ; seul un cadre intermédiaire, sans pouvoir réel, a servi de bouc émissaire en 2^e instance. L'Administration des mines a joué son rôle de tolérance vis-à-vis du patronat. Le patronat n'a dans cette catastrophe porté aucune responsabilité, contrairement au patronat du Many à Liège qui lui a reconnu des fautes et a ainsi permis de rendre une justice plus précise. Par exemple le verdict estime⁵ : *« Que la faute la plus légère suffit pour que les textes légaux sur l'homicide et les blessures involontaires doivent trouver leur application »*.

Un autre point important, est que les Mineurs immigrés n'avaient pas le droit d'avoir un délégué syndical. Puisqu'eux travaillaient surtout au sous-sol, les problèmes rencontrés ne venaient pas à la surface au Comité d'hygiène et de sécurité. Seulement en 1971, ce droit leur fut accordé.

« Il faut le dire aux jeunes, nous avons, de 1946 à 1956 travaillé dans les mines comme des esclaves, des véritables esclaves. » Silvio Di Luzio, sauveteur

Les capitalistes au sommet de la SA du Charbonnage du Cazier, ensemble avec le patronat charbonnier, Fédéchar, ce sont eux qui portent la responsabilité pour cette tragédie qui a mis 262 familles en deuil.

La responsabilité du conseil d'administration du Cazier, celle des politiciens, et de l'Administration des mines n'a jamais été mise en cause.

La mémoire de Marcinelle est un monument qui nous rappelle que la dignité, la sécurité des travailleurs est la valeur suprême, ce qui nécessite une lutte contre le profit sans relâche.

⁵ Archives des avocats, arrêt de la Cour d'appel de Liège du 11 juillet 1961, p. 29

INTERVIEWS PAR LE VIDÉASTE PHOTOGRAPHE GIUSEPPE GIORGIANNI LE 20/03/2026

Giuseppe Giorgianni, réalisateur vidéo, porteur d'un projet de film documentaire sur la mémoire des Mineurs de Marcinelle, est venu au Bois du Cazier lors de notre après-midi récréatif du 20 mars. Ont été interviewés Loris, Sophie, André, Gaetano et Rosetta.



⋮ **Trois des orphelins du Cazier, 70 ans après** SOPHIE WASIK, fille de Gregory Wasik



Mon papa, Grégory Wasik, est né à Kaminica, en Pologne, le 6 mars 1921. Il était aviateur pendant la Seconde Guerre mondiale. Lors d'une mission, son avion a été touché et il devint un des prisonniers de guerre dans un camp de concentration en Allemagne. Nous n'avons pas pu retrouver le nom ainsi que le lieu exact, vu qu'il se situait en Allemagne de l'Est où nous n'avons pas accès. Maman, Hedwige Kowalska, est née à Varsovie, en Pologne, le 20 avril 1931. Elle et sa sœur aînée, Wanda, étaient des prisonnières de guerre, internées dans un camp de travail en Allemagne. Elles furent mises au travail comme main-d'œuvre

dans des fermes.

La sœur de maman a eu une fille née en Allemagne avec son mari Henryk Biedonski, né à Varsovie le 23 avril 1923. Il a réussi à obtenir un permis de travail pour les charbonnages de Belgique. Il deviendra également une des victimes de la catastrophe au Bois du Cazier.

Une décision importante vient pendant cette période d'après-guerre en 1946 pour mon père. Il avait le choix entre partir vers l'Amérique ou aller travailler dans les charbonnages de Charleroi. Mon père a finalement choisi la Belgique. Il a reçu son permis de travail, il est arrivé à Charleroi. En 1947, il a commencé comme mineur-abatteur au Bois du Cazier. Il vivait dans les baraquements. Mon père a rencontré ma mère au charbonnage, où elle travaillait à la surface, au tri du charbon. Ils se sont mariés et ont résidé dans ces logements. Quand j'y suis née, maman n'avait que 19 ans. Elle ne s'attendait pas de voir une sage-femme venir sur place afin que tout se passe pour le mieux. Par la suite, trois autres enfants y sont nés. Quelque temps avant la catastrophe, mes parents avaient loué une maison au charbonnage. Ils ont pu quitter les baraquements et un peu plus tard, papa nous a fait la surprise d'acquérir une voiture. Papa était un travailleur vaillant ; je me souviens qu'il était cordonnier pendant son temps libre et pendant qu'il réparait les chaussures, moi, je chipotais dans ses clous.



Le jour de la catastrophe, nous étions tous à la grille du Bois du Cazier et j'avais presque 6 ans. Papa n'a été retrouvé que le 15 août, et je me rappelle que sa médaille portait le numéro 208. Mon oncle Henryk Biedonski a été retrouvé le 14 août. Il avait cinq enfants qui furent dans le même état que nous dans ces tristes moments. Il y avait huit Polonais victimes dans cette catastrophe dont le jour fut gravé à jamais dans nos mémoires.

Venir ici au Bois du Cazier, c'est comme venir chez lui (mon papa), comme suivre ses pas. Il faut expliquer aux jeunes, comment nous avons vécu aux baraquements, pas d'eau à l'intérieur, ni de WC. Aucun confort, de la terre battue au sol. La catastrophe nous a tous donné un très grand choc. Maman a fait un grand malaise et nous, les quatre enfants, nous devions aller à l'orphelinat de la Cité de l'enfance, où nous étions séparés. Quand maman allait mieux, elle a pu trouver un logement et un travail avant de pouvoir nous récupérer. Ensuite, nous allions à l'école à Marcinelle centre. Mais, nous étions coupés de la mine, de tout ce que nous avions connu avant. De la période avant la catastrophe, nous avons de beaux souvenirs comme la fête de Saint-Nicolas. Il y avait beaucoup de musique, de partage entre toutes les nationalités ensemble. À la cuisine, on goûtait de nouvelles choses. Mon père nous encourageait au partage. Mon conseil aux jeunes ? Soyons plus conciliants. Nos jeunes sont super gâtés, ils ne se rendent pas compte du bonheur actuel, de la gratitude. Nous n'avions pas de jouets. À l'école, nous avons reçu un petit sachet avec un spéculos. C'était notre cadeau.



Moment entre amis sur fond de terril. Collection Sophie Wasik

LORIS PICCOLO, fille de Ciro Natale Piccolo



Chaque famille avait son baraquement à vivre, maman nous disait : « c'est ça ou rien, ou on dort dehors ». Nous allions à l'école de Marcinelle Haies. Papa nous encourageait de bien travailler à l'école. Les enfants étrangers y étaient bien accueillis, on voulait tous arriver dans la vie. Parfois, on se faisait insulter de « macaroni » et nous on ripostait « patates pourries », mais la relation belgo-italienne s'est terminée très positivement. Un retard dans une branche ? Il fallait travailler pendant la récréation. C'était bien la moitié des enfants. Deux fois j'ai eu le cas de manquer des points. La punition de papa ? Une claque ! À l'école, on recevait un sachet pour la fête de Saint-Nicolas

avec une paire de pantoufles. Dans les baraquements, à la fête, on partageait, il y avait une entente incroyable. On mangeait des pâtes, de la polenta, peu de viande, car papa rentrait 100 FB par quinzaine¹, dont il fallait payer 40 FB de loyer mensuel. L'eau, il ne fallait pas la gaspiller. On devait aller la chercher à la fontaine commune. Même en été, on cuisinait sur le poêle. On pendait le linge à sécher dehors. Quand il gelait, il fallait verser de l'eau chaude sur la fontaine pour avoir de l'eau. Il fallait sortir par la fenêtre car la neige bloquait le passage et la porte d'entrée s'ouvrait par l'extérieur. Nous avions cours le samedi matin. Pendant les vacances, nous allions à la plaine de jeux, nous étions bien traités. Il y avait deux sortes de plaines de jeux, mixtes ou séparés.



Papa était victime de la catastrophe du 8 août. On l'a trouvé un mois après la date, le 3 septembre. Il s'appelait Ciro Natale Piccolo. Ma mère, Elena Pellegrini, a vu commencer la catastrophe, car elle travaillait sur le terril. Elle y ramassait des restants de charbon et du bois. Elle venait nous dire : « ne partez pas à la plaine de jeux. Il y a du feu au charbonnage ». Ils sont morts par le CO₂. Nous écoutions la radio, je devais traduire pour maman. Un peu avant la catastrophe, papa a eu un accident avec la moto. La Commune et l'épouse du bourgmestre passaient tous les jours apporter de la

nourriture à toutes les baraques et aussi des vêtements. L'entraide entre les familles et voisins était formidable. Ça n'est plus le cas aujourd'hui. La solidarité entre hommes à la mine est connue, et elle continuait dehors. Après la catastrophe, les veuves ont reçu de l'aide du Fonds Emile Cornez. Monsieur Masy venait aider maman pour mettre les chèques qu'elle avait reçus du Fonds Cornez à la Caisse d'épargne et il l'a accompagnée chez le notaire pour acheter la maison avec le jardin. Ainsi nous pouvions quitter le baraquement. Maman a trouvé une petite maison et nous avons pu l'acheter. Quand j'y suis entrée, le 31 octobre, je trouvais un palais ! Une cuisine avec de l'eau courante, une toilette à l'intérieur, quelle joie ! Plus de baraquement ! J'avais 2 ans et demi en entrant en Belgique, le jour de mes 9 ans quand on a déménagé. Je suis allée à l'école jusqu' à 18 ans, ensuite j'ai suivi l'école du soir pour devenir secrétaire. Mon frère aîné est devenu mécanicien. Pour devenir belge, il fallait faire la demande. Au Cazier, il y avait 12 nationalités. J'ai connu des Grecs, des Polonais, des Italiens de toute l'Italie, une Anglaise ; ces amitiés sont restées. Je suis restée Italienne, il fallait payer beaucoup trop pour obtenir la nationalité belge. Après la catastrophe, le climat s'améliorait sur le plan de l'accueil du travailleur immigré. Il y avait plus de 400 orphelins du Cazier, chacun a vécu

¹ Dans les quinzaines de paie conservées au Archives du BdC, nous trouvons que le salaire journalier des abatteurs en 1956 était de 284 FB, soit 3.124 FB par quinzaine auquel il fallait ajouter la prime à l'avancement (entre 500 et 900 FB)

orphelins n'en sommes pas contents. C'était un site classé et c'est resté un site classé. Les familles ne peuvent pas déposer ni des fleurs ni des photos près de leur défunt. Je trouve cela affreux et scandaleux. En 1986, le site du Cazier allait devenir un centre commercial ! Ce n'est que par une pétition envers l'Europe, et des fonds des Pays européens et du monde entier, que le Cazier a pu devenir un site classé et reconnu comme lieu de mémoire, en 2002. Mon père comme les autres mineurs a été soumis à un travail inhumain (pour des êtres humains, pire que des esclaves) pour la grandeur de l'économie belge. Tout cela mérite un grand respect. Merci pour eux et pour nous et notre triste et douloureuse histoire. À ne jamais oublier.

Dans le prochain numéro : interviews de Rosetta et de Gaetano

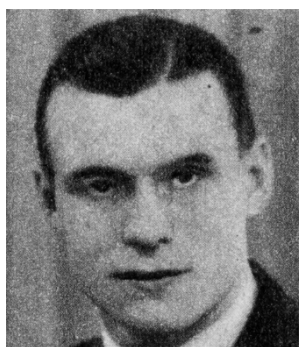
La famille pose devant sa baraque. Collection Loris Piccolo



ANDRE BOHEN, fils d'Eugène Bohén



À 14 ans, en 1939, mon père Eugène a commencé travailler au charbonnage. Il était chef-porion de jour, son frère Robert était porion au niveau 1035. Notre maison se trouvait derrière le charbonnage. Nous étions trois frères et nous jouions sur les terrils. On faisait de la luge, nous descendions accroupis sur des couvercles, on faisait des courses. On n'avait pas tant de jouets. Notre lieu, c'était le terril. Un quatrième frère est né après la catastrophe, le 23/08/1956. J'habite toujours à Marcinelle. On allait à l'école avec des enfants de Mineurs. Les maisons, c'étaient des mineurs partout. Quand papa rentrait à la maison, nous étions contents. Il se lavait à la mine. Il sortait avec nous.



Le 8 août, j'avais 5 ans, le frère aîné 7 ans, le plus jeune 3 ans. Ce jour-là, j'étais en colonie de vacances avec mes frères à la mer. Maman ne voulait pas qu'on nous le dise, mais par le journal, cela a circulé. J'étais très jeune, mais je n'étais pas bien. La vie après, ce n'était pas facile. Ma mère, devenue une femme seule avec quatre enfants... Mais, on s'en est sorti. Dans le livret de travail de mon père, il est marqué qu'il a commencé au charbonnage 23 de Monceau-Fontaine, le Cerisier. Après, il est venu au Cazier ; comme porion, il gagnait plus. L'ambition de nos parents était de ne pas envoyer les fils à la mine.

CHARBONNAGE À CŒUR OUVERT

Éditeur:

CAMILLERI Filomena
Rue Auguste Frison 27
6040 Jumet

Bureau de dépôt:
6099 Charleroi X

Numéro d'agrément:
P402005

Mail:
amcw.marcinelle@gmail.com



Wallonia.be

CIMETIÈRE DE ROUX ET MARCHÉ 1886 DU 27/03/2026

